

Direction du fleuve et des ports

Amiens

Le 6 juillet 2026

Poste central d'exploitation
Tél mobile : 06-74-83-60-69

AVIS À LA BATELLERIE
CANAL MARITIME ET RIVIERE SOMME CANALISEE
BIEF DE SAINT-VALERY-SUR-SOMME ET ABBEVILLE
ACTIVITÉS NAUTIQUES : CANOE-KAYAK

Mesdames et messieurs les bateliers et usagers de la voie d'eau sont informés :

- De l'organisation de différentes sorties en canoë-kayak sur le canal de la Somme et la rivière Somme canalisée sur les biefs de Saint-Valery-sur-Somme et Abbeville conformément à la planification suivante :
 - ✓ Le mardi 21 juillet 2026 sur la rivière Somme canalisée entre Pont-Rémy et la base nautique d'Abbeville,
 - ✓ Le jeudi 23 juillet 2026 sur la rivière Somme canalisée entre la base nautique d'Abbeville et Epagne-Epagnette (aller-retour),
 - ✓ Le vendredi 7 août 2026 sur le canal maritime du pont tournant de Petit-Port à l'aire de repos de Pinchefalise.

La pratique de ces activités est autorisée par Monsieur le préfet de la Somme par décisions 19/2026 du 2 juillet 2026.

Je vous demande de prendre toutes les mesures de précaution que commande le devoir général de vigilance et compte sur votre civilité en vue d'assurer le bon déroulement de ces animations sportives.

Pour la Présidente et par délégation
Le chef du service administratif et financier
de la direction du fleuve et des ports



Eric GERMAIN